S'Nejwiller Blatt'l



Commune de Neuwiller-lès-Saverne
7 Rue du Général Koenig
67330 Neuwiller-lès-Saverne

Edition Juillet 2022

SOMMAIRE

PAGES

3	Le mot du Maire
4	Communiqués de la mairie
8	Vie du village
14	Etat Civil
17	Notre école
25	Associations – Activités
33	Calendriers des manifestations
34	L'Art dans le village
37	La chronique neuwilleroise de René REISS
40	CCHLPP (Communauté des Communes)
41	Numéros utiles
42	Du nouveau à Neuwiller-lès-Saverne
43	Les commerces de Neuwiller-lès-Saverne
44	Dernière minute

MAIRIE

de Neuwiller-lès-Saverne
7 rue du Général Koenig
67330 NEUWILLER-LES-SAVERNE
☎ 03 88 70 00 18
✉ Secretariat.mairie-neuwiller@wanadoo.fr

Site internet :
http://www.neuwiller-les-saverne.fr/

Page Facebook :
https://www.facebook.com/mairie.nls

Ouverture au public
Lundi, mercredi, vendredi :
14h00 à 18h00

Permanence des élus
Lundi après-midi sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat par téléphone ou par courriel.

Bibliothèque
Mercredi : 14h à 16h
Samedi (sauf le dernier du mois) : 10h à 12h
☎ : 03 88 03 40 76

Permanence U.N.I.A.T.
2ème vendredi du mois de 14h à 16h
☎ : 03 88 03 40 77

Information publication

Editeur : Mairie de Neuwiller-lès-Saverne **Directeur de la publication** : Le Maire

Comité de rédaction : Commission communication et le secrétariat

Crédit photos : ©René REISS, ©OMCSL, ©Mairie, ©Rats de Boux, ©Jean-Louis BECKER, ©Crédit Mutuel Dettwiller-Neuwiller, ©Marie-Lou WITTMANN, ©Solène FELIX & Matthieu MENEUT, ©Frédérique GLASSMANN, ©Sylvie MEIER & Véronique LAPORTE, ©Armande FORST, ©APE, ©Périscolaire, ©FILAL, ©APP, ©Patrimoine, ©Conseil de Fabrique, ©Musique au Pays de Hanau, ©EUL, ©Paul FRANTZ, ©Don du Sang, ©Communimage, ©CAPH, ©Foyer OBERHOLZ, ©Sapeurs-Pompiers de Neuwiller-lès-Saverne, ©Catherine REISS, ©Audrey STORCK, ©Marie-Jeanne GILLMANN, ©CCHLPP, ©Nathalie DEFERT.

Dépôt légal : juillet 2022

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Le mot du Maire
S'Wort vum Herr Maire

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Des masques qui tombent, un été précoce qui s'installe…les signes d'une vie plus légère et plus joyeuse qui reprend ses droits.

Balades, fêtes, barbecues…autant de moments propices à remettre un peu de gaieté et d'optimisme dans un quotidien loin d'être facile.

Les fêtes de notre village (passées ou à venir) : Kermesse des écoles, Musique en fête, Festivités du 13 juillet sont également autant d'occasions de se retrouver, de renouer les liens et tout simplement de partager des moments agréables et conviviaux.

Dans le registre des bonnes nouvelles toute l'équipe municipale a été heureuse de constater le succès de la vente groupée de fleurs, nous remercions tous les particuliers qui contribuent à embellir le village. Côté municipalité nous faisons de notre mieux, les arrangements floraux, les espaces « herbes folles » (tel celui proche de l'école maternelle) témoignent de notre volonté de fleurir le village dans la prise en compte des contraintes environnementales. L'élan est prometteur.

J'ai également le plaisir *de* vous annoncer que pour contribuer à préserver et promouvoir notre langue régionale le projet de crèche bilingue a abouti. Elle ouvrira dès la rentrée. A terme ce projet devrait être complété par l'ouverture de classes bilingues ce qui permettra à Neuwiller de garder toute son attractivité au sein du futur RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

Je ne saurais terminer mon propos sans lancer un vibrant appel aux volontaires désireux de rejoindre notre corps de sapeurs-pompiers : ils ont besoin de nouvelles recrues et je ne doute pas que leur appel à candidats, que je relaye ici, sera entendu.

C'est donc plein d'optimisme et dans cet élan dynamique que je vous souhaite un très bel été, des vacances sereines, un repos mérité et une rentrée pleine de vitalité.

Votre Maire

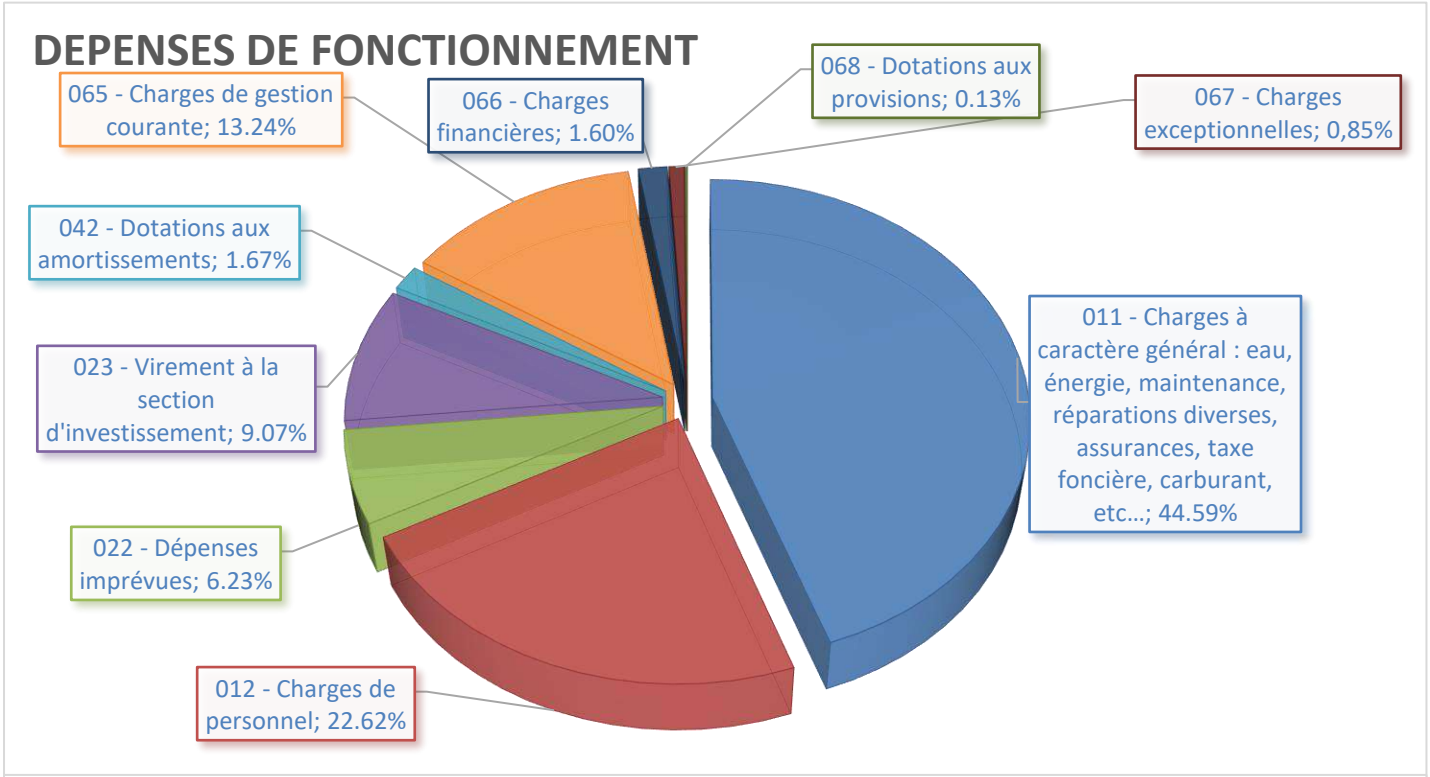
Daniel BURRUS

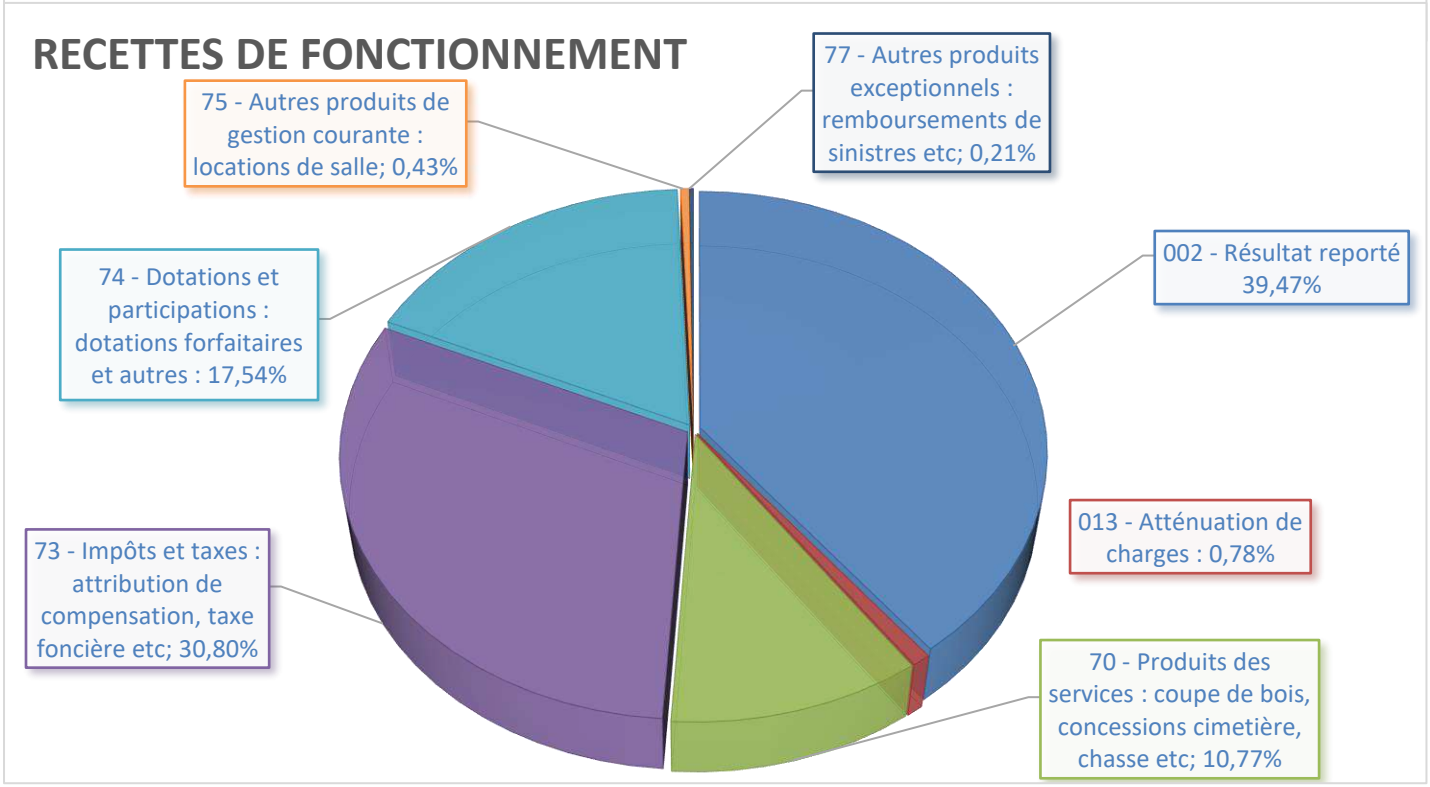
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Budget

Le conseil Municipal, lors de la séance du 28 mars 2022 a voté le budget tel que présenté ci-dessous :

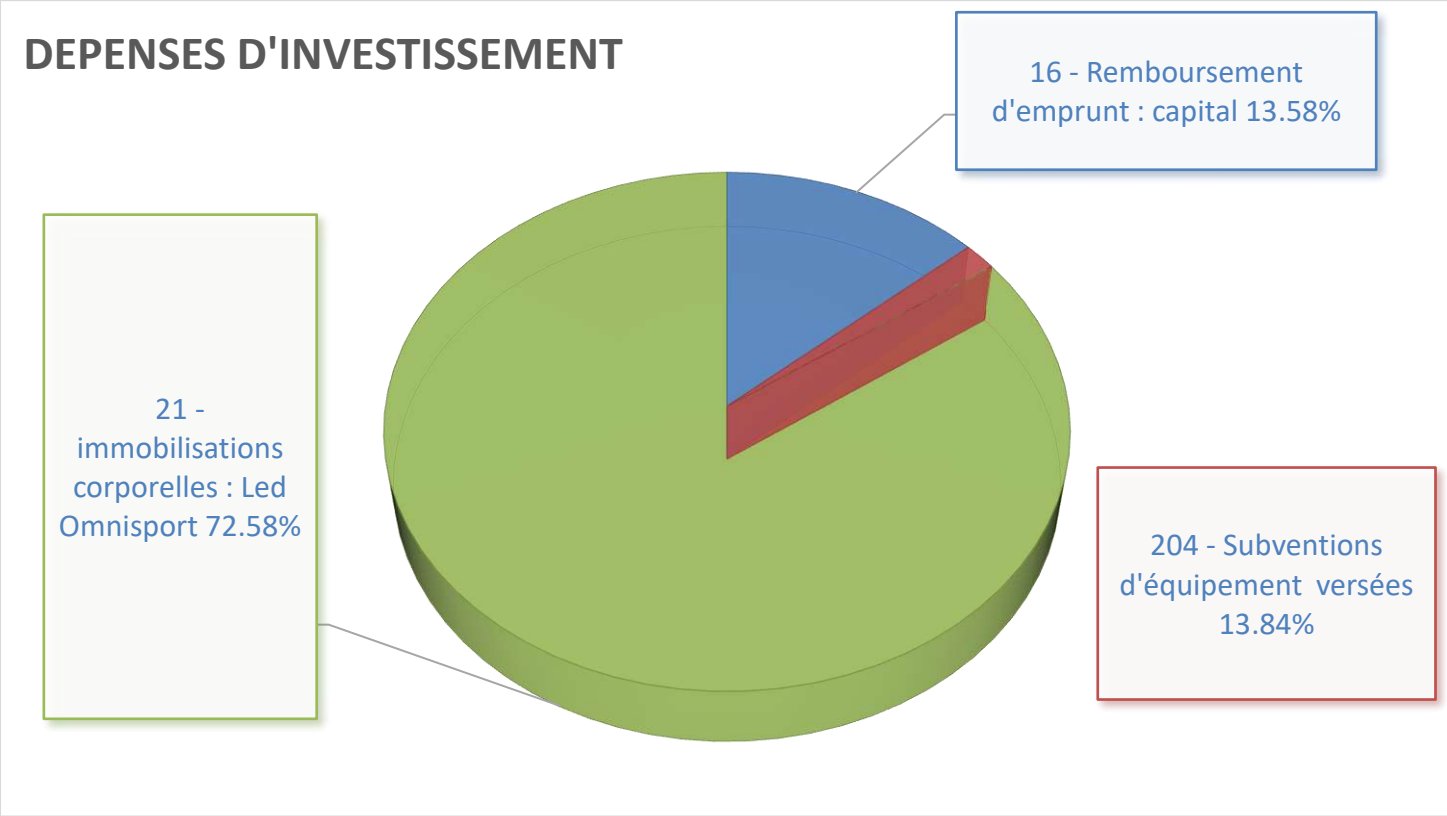
Le budget de fonctionnement s'élève en dépenses et en recettes à 1 153 324.66€ pour l'année 2022.
Les recettes de fonctionnement telles que la taxe foncière, les dotations de l'état, les produits forestiers… permettent de régler les charges courantes de la commune.

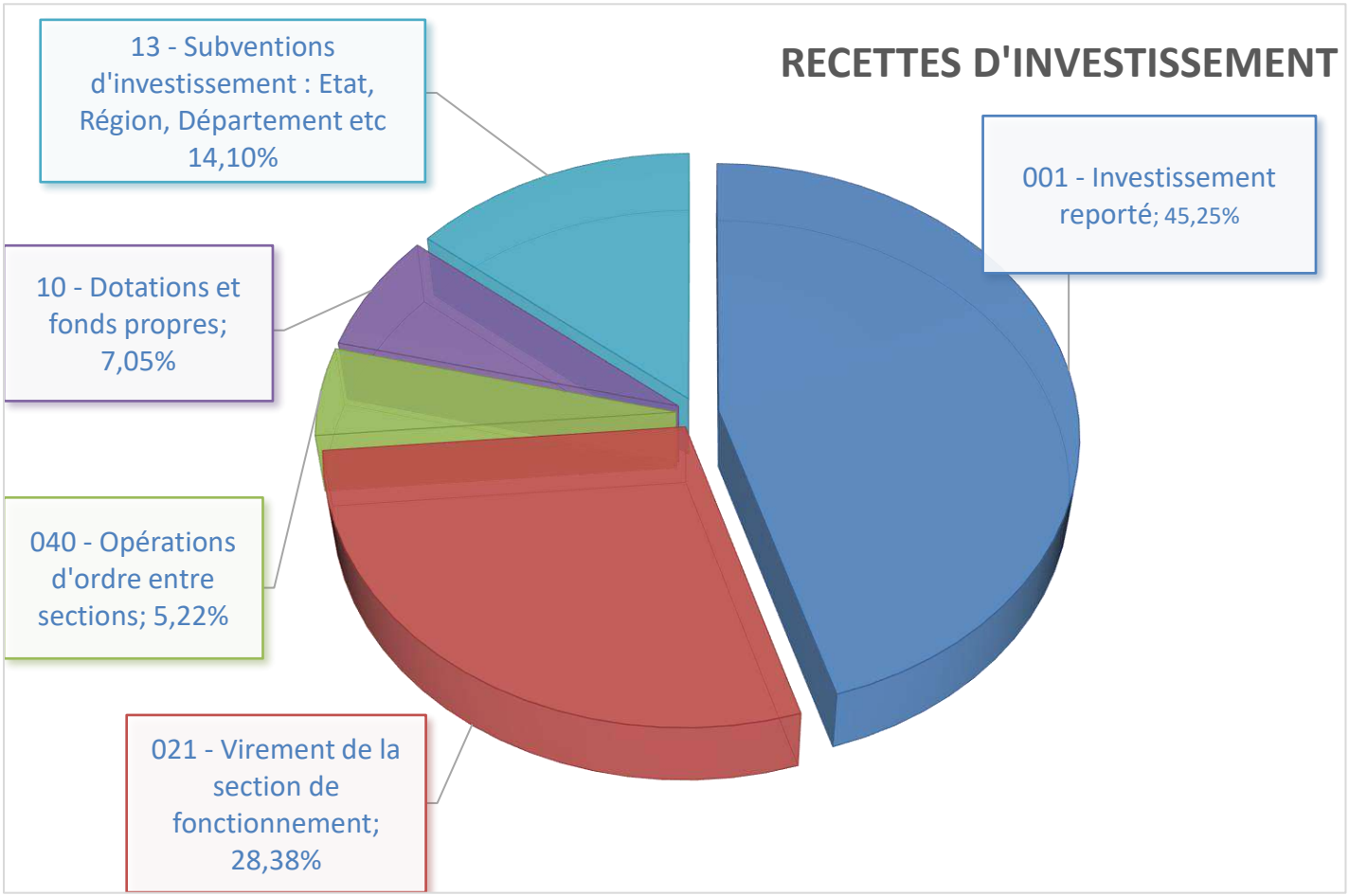




Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Le budget d'investissement s'élève en dépenses et en recettes à 368 751.51€. Ce budget permet de régler les dépenses d'équipement à savoir les travaux de rénovation, le remboursement du capital des emprunts et permet l'acquisition de terrains, l'achat de mobilier etc…





Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Es esch verkaut wore

Propriétaire	Adresse	Acquéreur
SCI LEIMENGRUBWEG	17 rue de la Batteuse	GUTFRIED THOMAS
ZOHRA HOPPE	7 rue des Alouettes	KARCHER SOPHIE ET MEHL DAMIEN
PESCE René et Christine GOETZMANN	18 Faubourg du Maréchal Clarke	Arthur KHATCHATRYAN et Elvira SHAKIROVA
MEHL DAMIEN ET KARCHER SOPHIE	6 rue de Bouxwiller	DAUGS ALEXANDRE ET GRUSS MARIE
LUTZ Cédric et SONNTAG Hélène	5 rue du 22 Novembre	ABEL Stéphane
Consort SCHALCK	6 rue de la Forêt	JAMET Armelle
HERBST Yvette, Anne, Elisabeth, Lucienne	5 rue Hedwig	MAREK Manuel
WAHL Huguette, STENGER Coralie Rébecca et Kevin	12 rue des Châtaigniers	Guillaume HOFFMANN et Jody PETER

Le stationnement à Neuwiller

Au cours de plusieurs consultations citoyennes, les habitants de Neuwiller ont réfléchi à des aménagements susceptibles de ralentir une circulation trop rapide au niveau de la traversée du village.

Des travaux sont en cours de réalisation :

- Cases pour véhicules en quinconce. Les places de stationnement matérialisées serviront à réduire la vitesse des véhicules traversant la rue principale.
- Remise en service par une bande blanche du passage permettant la circulation des enfants, poussettes, piétons…

Nous demandons aux usagers de respecter impérativement le passage destiné aux piétons.

L'orgue de l'église Saint Adelphe

Il a été constaté qu'un insecte s'est installé dans les boiseries de l'orgue de l'église St Adelphe. Un diagnostic a été réalisé. La commune est en train de monter un dossier pour effectuer les travaux nécessaires. Comme cet orgue est classé aux monuments historiques de nombreuses autorisations et demandes de subventions sont nécessaires. Nous espérons que le volet administratif sera bouclé pour la fin d'année afin que nous puissions entreprendre les travaux l'année prochaine.

Synagogue

La synagogue de Neuwiller a été vendue par la famille Gassert à M et Mme Schmidencknecht. Ces nouveaux propriétaires envisagent d'y aménager des logements. Dans le cadre de la demande d'autorisation de travaux auprès des Architectes des Bâtiments de France, il a été défini que l'enveloppe extérieure du bâtiment ne subira pas de transformation. Nous nous réjouissons que cet édifice retrouve enfin une nouvelle destination et que son état actuel, très dégradé, soit remis en valeur.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Défilé du 13 juillet

Défilé avec retraite aux flambeaux pour les enfants.
Rendez-vous à 21h devant la pharmacie muni d'une lampe torche (pour rappel, coupure de l'éclairage public à partir de minuit).
Pour la distribution des lampions, nous demandons aux enfants d'être présents une quinzaine de minutes à l'avance.
Défilé accompagné en musique par les « BENGELE »
L'association Les Rats de Boux assurera buvette et petite restauration. (Terrain de foot)
La soirée sera animée par le groupe B Drop.

Feu d'artifice à la nuit noire.

Urbanisme

Déclaration préalable et permis de construire

Pour répondre à de nombreuses interrogations, nous vous rappelons qu'une déclaration préalable (DP) ou un permis de construire sont nécessaires dès que l'aspect extérieur de votre propriété est modifié (portes, fenêtres, ravalement de façade, isolation extérieure, etc…)

Dès le début du chantier, pensez à mettre en évidence le panneau mentionnant le permis de construire.

Dans le cas où un arrêté d'occupation du domaine public est nécessaire pour une benne, un échafaudage, etc. merci de contacter les services de la mairie à l'avance (environ une semaine)

Propreté

Poubelles

Par temps orageux et fortes chaleurs, veuillez sortir les poubelles au plus tôt le jour avant la levée et les rentrer au plus tard le jour après la levée.

Mégots

Que ce soit aux abords des écoles ou ailleurs, la rue n'est pas un cendrier. Merci de ne pas y jeter vos mégots.

Bouchons Espoir 67

Capsules et bouchons peuvent être déposés chez Christian et Anastasie LEIPP 22 rue du Gué, de préférence dans des sacs poubelle.
Merci de bien fermer les sacs.

Nouveaux arrivants

Depuis plusieurs mois, un certain nombre de maisons ont été vendues et plusieurs logements locatifs ont changé d'occupants.
Nous accueillons avec plaisir les nouveaux arrivants et leur proposons de s'inscrire en mairie s'ils le souhaitent.
Tiffany, agent d'accueil ne manquera pas de donner tous les renseignements qui seront utiles.

Fermeture de la mairie au public
Du lundi 25 juillet au dimanche 7 août inclus.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Vie du village
S'àllgemeine vum Dorf

Fleurissement

Achat groupé

Cette année encore, la campagne pour l'achat groupé de géraniums et autres espèces a connu un beau succès. De nombreux habitants garnissent de jardinières, fenêtres, balcons et cours mettant leur propriété en valeur tout en contribuant à l'embellissement du village. Merci à tous !

Plantation – Décoration

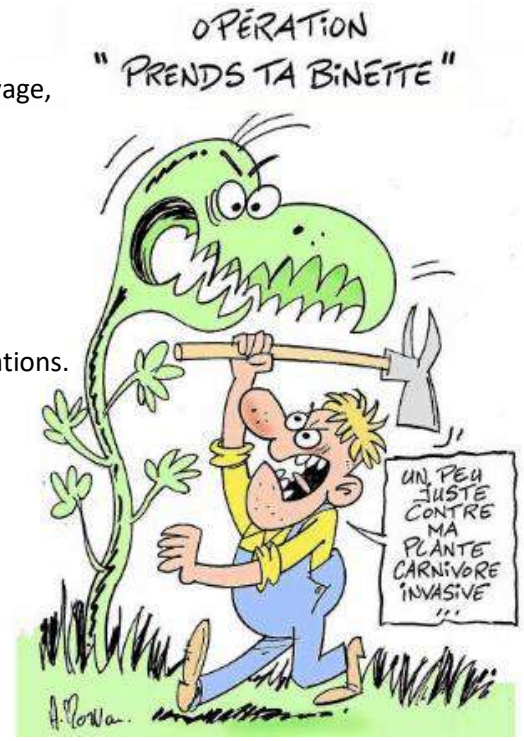
Elus et agents communaux ont participé activement aux plantations, nettoyage, mise en place de décorations florales et autres à travers le village.





Appel aux bénévoles « main verte »

Si vous avez un peu de temps et le goût du jardinage,
Si vous avez l'envie de participer aux petits travaux de grattage et de nettoyage,
Si vous avez des idées de décoration, des petits conseils à donner,
N'hésitez pas à rejoindre notre petite équipe.
(Merci de contacter le secrétariat de la mairie)



Le retour des herbes folles

Avec le soleil et la pluie, les herbes reviennent envahir les abords des habitations.
La commune renouvelle la prestation de nettoyage des
trottoirs pour les habitants dans l'incapacité de les entretenir.

Prestation effectuée uniquement pendant les mois de juillet et août
au tarif de 30.—Euros l'heure
La date limite des demandes est fixée au 15 juillet,
veuillez contacter la mairie par téléphone ou courriel.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Travaux dans la commune

Diverses réalisations à travers notre village tant pour l'embellir que pour la sécurité de tous



Rambarde - cour de la mairie



Blason au balcon de la mairie



Sécurisation du luminaire – terrain de foot



Sécurisation du tableau électrique – clubhouse



Portail du stade



Poubelle au Bosco



Petit pont du Niederwald réalisé par le Club Vosgien et la Commune









Entretien de la source de la Boxmuhle

Documents fournis

C'est avec entrain et une enthousiasmante volonté de conservation du patrimoine naturel, que les bénévoles de la Boxmühle et un usager du village voisin, ont repris leurs outils pour procéder au nettoyage annuel de la source de la Boxmühle.



Sur la photo de la gauche vers la droite : Jacques Goetzmann, Stéphane Dorschner, Pascal Ganster, Grégory Becker, Gauthier Goetzmann, Jean Louis Becker

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Caisse de Crédit Mutuel à Neuwiller-lès-Saverne

Documents fournis

Fondée en 1898 la caisse de Crédit Mutuel de Neuwiller-lès-Saverne unit sa destinée à celle de Dettwiller et Environs en 2017 qui deviennent

Caisse de Crédit Mutuel Dettwiller-Neuwiller et Environs.

Depuis lors, plusieurs chantiers sont entrepris pour rendre ce point de vente encore plus attractif à la fois pour les sociétaires et le plus opérationnel possible pour les salariés.
Après le toit, puis la façade, c'est le rez-de-chaussée qui est transformé ce printemps pour y aménager un espace d'accueil et trois bureaux.
Ces derniers travaux sont réalisés en un temps record par des entreprises toutes sociétaires de la caisse et le service sécurité du Crédit Mutuel.
Pour marquer cet aboutissement, ce 21 mai 2022 une centaine d'élus, de salariés et de sociétaires se sont retrouvés rue du Maréchal Koenig.
Parmi eux des salariés à la retraite, Mario Lambert et Pascal Beck, mais aussi Philippe Klopfenstein qui a mené la première convention de partenariat avec le Président Jean Louis Borni en 2013.



Vue générale pendant l'intervention de Daniel Schoepf (Président du Conseil d'Administration.)
A gauche, Daniel Burrus (Maire de Neuwiller)

Les trois intervenants, Daniel Schoepf, Jérémy Cazier Directeur et Daniel Burrus ont mis l'accent sur leur volonté forte de développer ce point de vente placé sous la responsabilité de Aurélie Richert secondée depuis peu par Aurélie Robach, et insistés sur l'indispensable soutien des sociétaires pour que ce scénario se déroule ainsi.



Le couper de ruban : Jérémy Cazier (Directeur), Daniel Burrus (Maire de Neuwiller) caché par Isabelle Schmitt (Présidente du Conseil de Surveillance), Aurélie Richert (Responsable du point de vente), Audrey Lambert (Conseil de Surveillance) et sa fille.

C'est sous un soleil resplendissant que ce moment de convivialité s'achève avec le verre de l'amitié accompagné de quelques mets typiques d'Alsace.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Voyage scolaire du 21 mai au 26 mai en Pologne, à destination d'Auschwitz Birkenau à 2 h de Cracovie.

Documents fournis

Nous sommes partis avec ma classe de Terminale STMG (Science technologique du Management et de la Gestion) du lycée Leclerc accompagnés de l'association Pro-Patria (valeur de la république) de Schwenheim.
L'origine de ce voyage scolaire est un **projet scolaire**, porté par Mme Jost – Lienhart, **sur les élèves juifs présents dans le lycée Leclerc de 1920 à 1946**.

<u>Les temps forts du voyage :</u>

- Dimanche 22 Mai :

Après 22 h de bus, nous sommes arrivés à Cracovie : visite du musée « l'usine de Schindler »
Il s'agit d'une reconstitution de la vie pendant la guerre au travers de lieux, telle que des sous-sols aménagés, des quais de gare, de bureaux de poste ou de rues avec des passants équipés et habillés comme d'époque.
C'était vraiment impressionnant avec quelles précisions les scènes ont été reconstituées.






- Lundi 23 Mai :

Visite du camp d'Auschwitz – centre de mise à mort et camp de travail « Arbeit macht Frei »



Cette visite était particulièrement touchante : nous avons marché sur les pavés que des milliers de personnes ont empruntés avant d'être envoyés à la mort.
Nous avions une guide exceptionnelle qui a répondu à chacune de nos interrogations tellement les lieux sont bien préservés et impressionnants.
Plus de 1 100 000 hommes, femmes et enfants mourront à Auschwitz dont plus de 900 000 le jour de leur arrivée (personnes âgées – handicapées – jeunes enfants et femmes enceintes seront conduites en chambres à gaz à leur arrivée).

L'espérance de vie dans le camp était entre 3 à 6 mois pour les hommes, les femmes beaucoup moins.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

L'après-midi nous sommes allés **au camp de Birkenau :**
Ce Camp faisant 20 fois la taille du camp d'Auschwitz (170 Hectares) –
Il s'agissait d'un camp de travail, dont les prisonniers étaient rangés par catégories : les tziganes, les juifs, les homosexuels …



Entrée de Birkenau

Notre guide nous a également emmené à la place de la sélection, là où le sort se décidait à la sortie du train entre ceux qui étaient capables de travailler et les autres …

16h : Cérémonie « mémoire et citoyenneté - réconciliation sur les cendres »
Pendant la cérémonie, certains d'entre nous ont pu citer des familles déportées dans les camps ; pour Neuwiller les Saverne il s'agissait notamment de la Famille Kraemer.

- Mardi 24 Mai : Dresden

Visite d'un camp militaire
Visite du musée d'histoire militaire de Dresden

Je suis revenue touchée par tout ce que j'ai pu voir, entendre et apprendre – il est vraiment important, à mes yeux, que ce devoir de mémoire persiste et soit transmis aux prochaines générations.

WITTMANN Marie-Lou

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Etat Civil
De Zivilstànd

Grands anniversaires - Feierlichi Gebùrtsdaj

Du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022

Décembre



Mme Laurence FREISSMUTH née BURRUS, 90 ans le 27 décembre 2021
Photo prise après la parution du bulletin municipal de décembre 2021

Janvier

Mme Jeanne SCHAEFFER née BALTZLI, 95 ans le 6 janvier

Mme Lina HUCKENDUBLER née FISCHBACH, 91 ans le 13 janvier

M. Joseph CROMER, 96 ans le 16 janvier



Mme Frieda STEIN née DIEMER, 96 ans le 23 janvier

Février

Mme Edith GUTFRIED née FISCHBACH, 80 ans le 17 février

M Bernard WOELFFEL, 80 ans le 25 février

Mars

Mme Marie Louise DESMOULIN née GEISSERT, 90 ans le 4 mars

M Arsène SCHNEIDER, 96 ans le 6 mars

Avril

M. Georges BAUER, 85 ans le 23 avril

Mme Louise GEROLD née GROSSTEPHAN, 94 ans le 26 avril

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Mai



Mme Ida VOGELGESANG née HUSSER,
95 ans le 2 mai



Mme Marie NUGEL née DECKER,
80 ans le 22 mai

Juin



M. Jean-Paul SCHREPFER,
85 ans le 10 juin



M Roger LAMBERT,
92 ans le 22 juin



Mme Hedwige ZAHNBRECHER,
80 ans le 25 juin

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Naissances

Kamilia BOHNER HUBER née le 06 février 2022, fille de Emmanuel BOHNER et de Mélanie HUBER

Meryl VIALA née le 29 mai 2022, fille de Michael VIALA et de Christel GERARD

Mariages

Mme Solène FELIX et M Matthieu MENEUT le 11 juin



M Régis KISTER et Mme Solenn BELLATON le 25 juin



Nous adressons tous nos meilleurs vœux aux familles

Décès

Mme Christiane BAUMGAERTNER, décédée le 7 janvier
M. Lucien HAEHNEL, décédé le 8 janvier
Mme Marie-Thérèse ZAEPFFEL veuve ARON, décédée le 8 janvier
M Marcel HAUSSER, décédé le 25 janvier
Mme Lucie HELMLINGER, décédée le 8 février
Mme Monique JACOB née BOTTLAENDER, décédée le 18 février
M Robert ARON, décédé le 16 avril
Mme Françoise BRAUN, décédée le 17 avril
M Edmond GLASSMANN, décédé le 23 mai
M Raymond ROOS, décédé le 24 mai
Mme Jeanne SCHAEFFER née BALTZLI, décédée le 26 mai
Mme Liliane SCHILDKNECHT, née BASCH décédée le 03 juin
Mme Sandrine KREMSER, décédée le 22 juin

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Documents fournis

Cette année, notre fil rouge est le thème « nature et environnement ». Aussi avons-nous fait des sorties et réalisé des actions autour de ce sujet.

Les maternelles et la nature : En octobre, nous avons ramassé les déchets et nettoyé la nature à proximité de l'école, du stade et de la salle omnisport. Les enfants ont ainsi pu analyser les déchets, découvrir la déchetterie mobile et le point de tri des déchets de la rue du Gué.









Nous avons découvert la nature en automne autour de Neuwiller et en passant derrière le lotissement près des remparts, Martin B.nous a offert des pommes pour reprendre des forces.





Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Toujours à la maternelle :

Nous avons également eu la chance de voir le film « Le chêne et ses habitants » au Ciné Cubic de Saverne. Plus récemment nous avons fait des plantations en classe qui ont été repiquées dans nos bacs de jardinage gracieusement fabriqués par un papa bénévole.





Enfin, nous avons également découvert notre forêt toute proche au cours d'une balade en lisière de forêt : petits jeux, découverte de la flore et construction de cabanes ont rythmé notre après-midi.

MERCI A TOUS









Mme Frédérique GLASSMANN

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique





La lecture d'une pièce de théâtre n'est pas sans risque...
Au fil des lectures, les enfants se prenant au jeu, ont choisi d'interpréter un personnage, d'apprendre le texte et le rôle. Il devenait inévitable de travailler une mise en scène afin de pouvoir la présenter.
C'est ainsi que le spectacle Supergnognotte est né. Théâtre, chant et danse étaient de la partie.
Les enfants du CE1/CE2 de la classe de Mme MEIER, leur professeure des écoles, ont présenté vendredi 3 juin 2022 leur « travail » devant leurs parents.

Sylvie MEIER et Véronique LAPORTE

Les élèves de Grande Section/CP ont fabriqué du papier recyclé, en utilisant les poubelles de tri de l'école.

1. On déchire le papier.



2. On mixe le papier avec de l'eau.



3. On passe la pâte à papier dans un tamis.



4. On récupère les feuilles après le séchage.



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Mardi 10 mai 2022, dans la commune de Neuwiller-lès-Saverne les élèves de CM1-CM2 ont organisé un grand ramassage de déchets.
Aidés de l'association SOS Pla'Nette 67 700 ainsi que de plusieurs parents d'élèves, les enfants ont sillonné la commune pour traquer les mégots et autres déchets indésirables.
Armés de leur pince et de leur courage, ils ont été très persévérants sous un grand soleil pour aboutir à une récolte de 19,3 kg de déchets.
Fiers de leur engagement citoyen pour la propreté de leur belle commune, les enfants ont toutefois été choqués de ramasser plus de 400 mégots.
A noter quelques objets insolites, comme : un enjoliveur, des tapis, des éclats de miroir et de carrelage, un téléphone portable, un manche à balai, un vieux jouet…
Merci encore aux services techniques de la commune pour leur aide précieuse dans l'évacuation des déchets.
Merci aux élèves et à leurs familles pour leur engagement.
Armande FORST
Enseignante de CM1-CM2

Un bouquet de fleurs a été offert par la commune à Mme TROUSSARD à l'occasion de son départ de Neuwiller-lès-Saverne.



Le Regroupement pédagogique intercommunal (RPI)

Du côté du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI), la situation a évolué. En effet, la création du regroupement a été validée par les services de l'Etat et les instances académiques ont accordé la création d'un pôle bilingue au sein de ce regroupement. Nous sommes toutefois encore en attente d'une notification officielle de la part du Rectorat pour l'accord du pôle bilingue.

Ces accords ont été donnés pour une ouverture à la rentrée 2022 ou à la rentrée 2023. Afin de ne pas précipiter la décision et pour laisser le temps à toutes les personnes concernées de s'organiser, il a été décidé de ne créer le RPI du Piémont des Vosges du Nord qu'à compter de la rentrée de septembre 2023. La garantie nous a été donnée qu'aucune fermeture de classe en septembre 2022 n'impactera les écoles qui rejoindront le RPI en 2023.

Concernant les transports, une réunion a eu lieu avec la responsable de la région en charge de l'Alsace du Nord. Cette réunion a été très constructive et a abouti à des accords très positifs qu'il faudra pérenniser en 2023.

Au courant du mois de mai, la commune de Hattmatt a décidé de rejoindre notre regroupement qui accueille donc à présent 5 communes.

Le RPI sera géré par un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS). Des discussions sont actuellement en cours entre les représentants des cinq communes pour définir précisément les statuts et compétences de ce SIVOS.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

◊ L'Association des Parents d'Elèves

De Eltereverein

Documents fournis

Grâce au soutien des habitants du village à travers nos différentes actions nous avons offert aux enfants des écoles une fête de Noël qui s'est déroulée directement à l'école le vendredi avant les vacances. Ils ont pu assister à un spectacle de magie avec des sculptures en ballons qui leur ont été offertes à la fin avant de pouvoir déguster un bon goûter. Le Père-Noël est également venu leur apporter des cadeaux.





Pour ce début d'année nous avons à nouveau proposé la vente/livraison de beignets et baguettes pour Carnaval ainsi qu'une vente de chocolats de Pâques de chez Daniel Stoffel. Grâce à ces actions, nous avons pu offrir aux enfants des beignets pour la récréation le jour de mardi gras, ainsi que des chocolats de Pâques.






Nous nous sommes également mis à la peinture pour égayer la cour de récréation de l'école élémentaire avec des marelles et autres marquages, qui font le bonheur des écoliers.





Grâce à votre soutien nous avons pu faire découvrir le cirque Arlette Gruss aux enfants lors d'une sortie à Strasbourg.






Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Après notre dernière action vente de viennoiseries et baguettes pour la fête des pères nous avons conclu l'année en beauté avec notre kermesse. Malgré une météo capricieuse, le sourire était présent sur les bouches des enfants, ils se sont amusés dans les structures, ont pu profiter de maquillage et sculptures en ballons offerts. Et tous ensembles nous avons passé un moment convivial. Merci aux enseignantes pour leur collaboration tout au long de l'année.





Encore merci pour votre soutien et très bonnes vacances à vous.
Les membres de l'APE

◊ Le Périscolaire

Ùm d'Schuelzitt herùm

Documents fournis

Encore une année scolaire qui touche à sa fin.
Il sera bientôt temps de dire au revoir aux plus grands qui prendront leur envol vers une nouvelle étape dans la vie d'un enfant et de souhaiter la bienvenue à la relève.
Une année, riche en projets et en activités autour de la thématique « Imagi'nature » thème commun à toutes les structures Agf du Bas-Rhin.
En partenariat avec la Communauté de communes Hanau La Petite Pierre, une grande fête de clôture s'est déroulée le Samedi 11 juin, réunissant toutes les équipes du territoire de la Communauté de Communes ainsi que de nombreux partenaires tels que le Parc Régional des Vosges du Nord, de la Maison de l'Eau et de la Rivière, d'Eco'Harmony, d'Emily Morel(Sophrologue), d'Alexis Schnell (Intervenant en arts du cirque),des Abeilles Gourmandes de Wimmenau , et de l'APE d'Obermodern L'Arbre Eléphant.
De nombreuses animations, jeu de piste, activités manuelles, jeux collectifs, ateliers maquillage… ont été proposées aux enfants et familles du territoire pour le plaisir des petits et des grands.
L'année scolaire prochaine, s'annonce tout aussi trépidante.
Le thème « du voyage » sera mis à l'honneur.
N'hésitez pas à nous suivre sur notre page facebook : Périscolaire de Dossenheim/Zinsel
Ainsi que notre site internet : http://periscolaire-dossenheim.e-monsite.com/
Pour toutes demandes de renseignements vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : peri.dossenheim@agf67.fr ou au 06/12/78/52/31






Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

◊ Crèche bilingue - Le FILAL, c'est quoi ?

zweisprochigi Kita

Documents fournis

Le FILAL (Fonds International pour la langue Alsacienne) est une association qui a pour but la création de crèches immersives en langue régionale.
Le FILAL a été créé le 30 décembre 2011, à l'initiative d'Alsaciens de l'étranger, dont ceux de Castroville au Texas et de New York.
Nous croyons au droit des individus à apprendre et à utiliser leur langue régionale ou minoritaire, aussi bien dans un cadre privé que public. Il s'agit d'un vecteur important d'épanouissement personnel facilitant naturellement les échanges avec les nombreux pays voisins qui partagent un patrimoine linguistique commun. Le bilinguisme ouvre tout naturellement la voie au multilinguisme de plus en plus exigé.

Comment l´immersion peut-elle sauver notre langue ?

Aucune langue ne peut survivre sans cadre juridique garantissant son utilisation et sa transmission dans le secteur public. L'idée qu'une langue puisse survivre en étant valorisée uniquement dans le cercle familial demeure un argument fallacieux et privilégié des opposants aux langues régionales ou minoritaires. Dans une société où les parents transmettent de moins en moins la langue dialectale à leurs enfants, l'environnement familial adopte celle que les enfants entendent à l'école. L'immersion a, de plus, le pouvoir de changer les pratiques linguistiques des adultes du milieu social de l'enfant.
Le Pays Basque français, la Bretagne, l'Occitanie ont su augmenter le pourcentage de locuteurs de moins de 10 ans grâce aux écoles en immersion complète en maternelle.
En **Bretagne**, le pourcentage d'enfants locuteurs de breton est passé de 0,2 à 2 pour cent entre 2002 et 2012. Au Pays Basque français, pour la première fois en 60 ans la courbe des locuteurs adolescents s'est inversée entre 2000 et 2010. Le pourcentage de locuteurs adolescents basques de 10 à 15 ans est maintenant supérieur à ce qu'il était il y a dix ans.Au **Pays Basque** français le succès des classes immersives associatives Ikastola – qui concerne 10% des effectifs scolaires – a poussé l'éducation nationale à ouvrir les premières maternelles publiques basques en immersion complète en 2012.

Et l'alsacien ?

Toute initiative visant à promouvoir l'alsacien (Elsasserditsch) est bienvenue. Mais l'idée que l'on puisse sauver une langue en faisant de la sensibilisation ou des cours quelques heures par semaine est un leurre. L'expérience nous montre qu'il n'existe dans la société de communication moderne aucun endroit au monde où une langue a pu se développer sans enseignement immersif dès le plus jeune âge.

Notre objectif est d'offrir aux enfants un véritable bilinguisme leur permettant de parler, de lire, d'écrire et de s'amuser dans les deux langues et donc de réhabiliter notre langue régionale dans son rôle de vecteur de communication ordinaire sans hiérarchisation des langues. Un enfant apprend naturellement à parler entre 0 et 6 ans en suivant la trilogie phonèmes-mots-phrases. Les phonèmes sont les sons de base d'une langue donnée, les mots sont des juxtapositions de phonèmes et les phrases forment des ordonnancements de mots, donc la syntaxe. Pour que l'acquisition d'une langue soit naturelle, il faut en moyenne deux heures de pratique par jour, tous les jours de l'année. C'est entre 0 et 6 ans que parler, crier et chanter une langue, en faisant vibrer tout son être, détermine en grande partie l'attachement à cette langue.

En résumé c'est entre 0 et 6 ans qu'on apprend à parler et à aimer naturellement une ou deux langues. On ne peut pas aimer ce qu'on ne connaît pas.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

◊ La Bibliothèque

d'Bibliothek

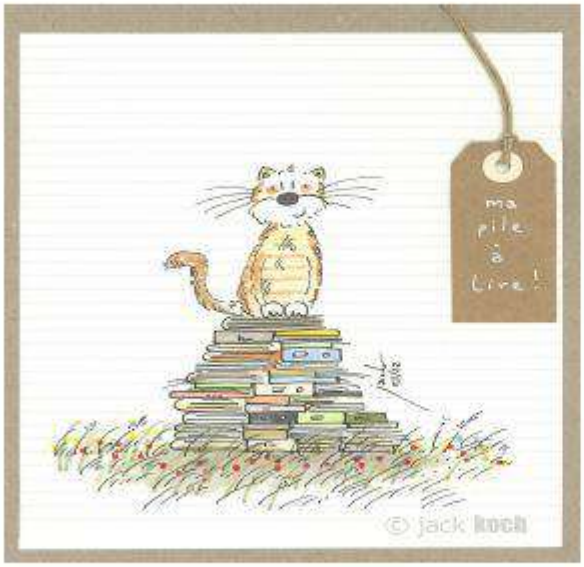
Documents fournis

Notre bibliothèque municipale poursuit son bonhomme de chemin…

Depuis début avril, nous avons 500 nouveaux ouvrages à disposition de nos lecteurs et nous espérons que vous saurez trouver votre bonheur…

Une petite affiche explicative a été apposée dans les 3 cabanes à livres.

CABANE A LIVRES



Pour que cet endroit reste agréable, attirant… et même reposant

Vous pouvez déposer :

- romans de tous types (biographies, historiques, policiers, amours, etc. et de toutes dimensions

- petits et grands livres pour enfants et ados

- livres et fascicules documentaires pour tous âges

- revues

pas de DVD, d'albums de coloriage, de journaux

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Documents fournis par les associations

◊ OMCSL

Musique en Fête, une programmation splendide

À en voir les nombreux spectateurs (plus de 300 personnes) venus de tous les horizons proches et même lointains, nul doute que Musique en Fête, organisée samedi 25 juin à Neuwiller-lès-Saverne, commence à faire tache d'huile dans le secteur. Il faut dire que l'OMCSL avait mis le paquet pour offrir aux amoureux de la musique live de quoi passer un moment de pur bonheur. À partir de 18h30, cinq groupes se sont succédés sur un rythme calé au cordeau, aucun temps mort entre les changements, un son taillé sur le mode précision depuis une scène à l'éclairage simple et efficace, les techniciens ont assuré. Sans oublier les bénévoles qui ont fait un travail engagé et acharné avant, pendant et certainement longtemps après cet événement remarquable.

Le ton était donné avec Magenta Léone, une voix ô combien touchante et pénétrante. D'emblée, la barre était placée très haute, l'exigence était de mise, la suite était attendue. Over Up a libéré des salves de bonne humeur, de sourires, et de complicité palpable. Le public était conquis dès les premiers accords. Taennchel a emmené l'auditoire dans un voyage hors du temps, aux accents mélangés de rock et de musique médiévale, à la rencontre de ce lieu d'Alsace mythique qui a inspiré leur nom et leur univers. Puis vint Aøraki, une véritable pépite ! Tout en finesse pour une prestation de très haut vol. Quatre musiciens, trois ans d'existence, deux clips, un CD, partis pour une carrière musicale évidente. Et pour finir The Nino Mitchell's ont invité l'auditoire, encore bien présent malgré l'heure tardive, à partager la nostalgie des airs de Nino Ferrer et d'Eddy Mitchell.
Il est fort à parier que, si les programmateurs continuent à dénicher des pépites comme celles qui se sont produites sur scène ce soir, Musique en Fête à Neuwiller-lès-Saverne risque fort de devenir un rendez-vous incontournable dans le Pays de Hanau.
Quoiqu'il en soit rendez-vous est pris pour 2023.







Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

◊ APP de Neuwiller-lès-Saverne

L'APP de Neuwiller-lès-Saverne ouvre son étang tous les dimanches matin, de 07h00 à 11h30, pour une pêche publique. Petite collation et snacking sur place. Le ticket de la demi-journée est de 10,00€ avec une limite de 10 truites. Toutes les carpes sont à réimmerger. L'APP rappelle également que la cotisation annuelle est de 30,00€ pour les adultes (hors frais de soutien) et de 20,00€ pour les mineurs (-18 ans dans l'année). En cas de forte chaleur, le comité décidera de la tenue ou pas d'une pêche publique. Il est possible de louer aussi bien le club house que l'étang ou les deux si le cœur vous en dit ! Le club house pour le samedi soir est à 150,00€ (samedi-dimanche matin) avec l'étang 220,00€. Pour le club house le week-end (vendredi-samedi-dimanche-lundi) compter 200,00€. Pour l'étang 250,00€. Le comité rappelle également quelques règles simples et logiques. Le milieu aquatique fermé, comme un étang, est un écosystème très complexe et très fragile. Les poissons qui y sont régulièrement immergés sont d'origine traçable et exsangue de maladie au moment de leur mise à l'eau. Donc en conséquence toute immersion d'autres poissons est interdite. Tout comme la baignade d'humains et/ou d'animaux est interdite. Pour tout renseignement contacter par SMS le président M Roland ADOLFF 06-75-91-92-08 ou par courriel sur adoland@orange.fr

◊ Patrimoine - Point d'accueil touristique saisonnier



Du 1 juillet au 31 août 2022 la salle du Chapitre (à droite de l'abbatiale) de Neuwiller-lès-Saverne sera ouverte de 14h30 à 18h. Elle est l'un des centres d'intérêt du patrimoine bâti de Neuwiller et permet d'avoir accès à toute une série de documents, certains gratuits, d'autres payants, et d'informations diverses sur Neuwiller, la région proche et l'Alsace, en général.

Enfin, elle est le point de rendez-vous de diverses visites, y compris une « *Balade ludique à Neuwiller* » pour des enfants à partir de 4 ans et celle de l'abbatiale. Concernant cette dernière, il est recommandé de réserver en téléphonant préalablement au 33 7 88 45 00 18.

◊ Conseil de Fabrique

L'abbatiale St Pierre et St Paul de Neuwiller-lès-Saverne est ouverte au public tous les jours de 9 h à 19 h et ce du 1er avril au 31 décembre.

Pendant la période estivale, du 1er juillet au 15 septembre, des visites guidées de l'église et des tapisseries ont lieu les samedi et dimanche après-midi à 15 h 30.

Sur demande, des visites guidées peuvent être organisées en s'adressant au contact : 07 88 45 00 18 et ce 48 h à l'avance.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

◊ Musiques au Pays de Hanau

L'association Musiques au Pays de Hanau a tenu son assemblée générale ordinaire le dimanche 24 avril 2022 à la salle paroissiale protestante.

Auparavant, l'Octuor à vents Auentos, qui s'était déjà produit à plusieurs reprises à Neuwiller-lès-Saverne et dans les communes environnantes, avait fait résonner leurs instruments sous les voûtes de l'église St-Adelphe et combler le public venu en nombre.

Après le charme mélodique et harmonique subtil du Divertimento en mi bémol majeur de Mozart, les 8 musiciens (2 hautbois, 2 clarinettes, 2 cors et 2 bassons) ont enchainé avec deux œuvres du XXe siècle, en commençant par 8 pièces extraites des célèbres ballets et suites de Roméo et Juliette du compositeur ukrainien Serge Prokofiev, qui représentaient la clé de voûte du programme, avant de terminer ce concert avec un Divertimento du compositeur anglais Gordon Jacob.

Le dernier concert de MPH avant les vacances d'été, s'est tenu à la lumière des bougies, le dimanche de Pentecôte, 5 juin à 18 heures à l'Abbatiale Sts Pierre-et-Paul. Les 13 chanteurs de l'ensemble vocal Ksàng ont interprété avec un art consommé sous la direction de Catherine Fender des chansons, madrigaux et motets de la Renaissance et du premier Baroque, progressant de la tristesse des Leçons des Ténèbres de Gesualdo et des Larmes de l'Amant sur la Tombe de son Aimée de Monteverdi à la liesse de l'amour victorieux et de l'amour divin. Ce concert intitulé « nos larmes danseront » avait été précédé d'une visite du patrimoine funéraire de l'Abbatiale qui a également suscité un grand intérêt du public venu en nombre et comblé par le concert.

Le comité de MPH travaille actuellement à l'élaboration du programme de la saison 2022-23, qui sera communiqué après les vacances estivales.



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

◊ EUL

Soirée Arts et Flam's aux EUL

Ce samedi 11 juin, de nombreuses personnes ont profité d'un temps estival pour déguster des tartes flambées dans la cour du Château des EUL, le tout sur fond de musique pop, rock et folk. Une vingtaine de stands artisanaux ont invité les badauds à la flânerie. Des jeux de kermesse et des ateliers peinture et nature ont agrémenté la soirée des enfants. La bonne ambiance était au rendez-vous pour cette 7ème édition de « Arts et Flam's » qui permet de faire découvrir notre association aux habitants de la région. Pour toute information concernant nos séjours de vacances et nos activités, rendez-vous sur nos sites :
https://www.jeunesse-protestante.fr

https://www.lavieenvert.fr





◊ Un congrès à Neuwiller-lès-Saverne

Le congrès annuel du M.A.R., Mouvement d'Action Rurale, se tiendra à Neuwiller-lès-Saverne du 30 septembre au 3 octobre prochains. Les adhérents des différentes régions de France seront logés auprès de particuliers et aux EUL.

Le spécialiste bien connu des questions climatiques, Pierre KOPP, tiendra une conférence publique au Foyer Bosco le **1er septembre à 19h30. Thème de la conférence : Relever le défi climatique : du constat à l'action.**

M. Paul FRANTZ, pasteur de Neuwiller-lès-Saverne en retraite

◊ Amicale du don du sang



Avec l'EFS, l'amicale des donneurs de sang organisent 4 fois par an une collecte de sang.
Lors de la dernière collecte du 10 juin, 37 personnes se sont déplacées.
Après le don, passez un moment convivial autour d'une tarte flambée ou d'une pizza.
Venez nombreux ! **Les prochaines collectes** auront lieu les **9 septembre et 2 décembre.**
Faites un don, sauvez une vie !

◊ Communimage

L'association Communimage a été créée en 2014.

Nous proposons des séances photos le jeudi des semaines paires de 19h à 20h30.

Il est proposé des ateliers pour apprendre la technique (ouverture, vitesse, exposition, lumière…) et des sorties à partir du printemps.

Tout niveau est accepté (du débutant au plus perfectionné).

Si vous êtes intéressé, adressez-vous à M. Franck TRICAULT au 07 86 28 49 49.



Plusieurs réalisations des membres de l'association





Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

◊ Compagnie d'Archers du Pays de Hanau (CAPH)

Dimanche 16 mai 2022, la Compagnie d'Archers du Pays de Hanau (CAPH) avait organisé son concours Campagne à Neuwiller-lès-Saverne.

Les compétiteurs, au nombre de seize (14 hommes et 2 femmes), ont été accueillis par un café. Ils venaient de la Région Grand Est pour la plupart d'entre eux. Avant de se rendre sur le parcours, les archers ont eu l'occasion de s'échauffer et s'entraîner sur les cibles mises à leur disposition. L'ambiance entre les participants était conviviale. Accompagnés de bénévoles, c'est par pelotons de quatre, que les archers se sont rendus sur le parcours où les attendaient les douze cibles sur lesquelles ils devront tirer. Le parcours, d'une longueur de 3km environ, se situe dans la forêt entre Neuwiller-lès-Saverne et Dossenheim-sur-Zinzel.

Le concours s'est déroulé sur l'ensemble de la journée. Les concurrents devaient tirer une volée de 3 flèches par cible. Les cibles disposées, tout au long du parcours, étaient de taille variables (20 à 80 cm). Le matin, les cibles étaient placées à des distances inconnues (de 5m à 55m). L'après-midi les distances étaient connues (5m à 60m). Le concours a débuté par une belle journée ensoleillée et les premières flèches ont été tirées à 9h50.
Les premiers archers ont fini le parcours du matin vers 11h30. C'est après la pause déjeuner qu'ils sont repartis pour continuer et terminer leur parcours. La remise des médailles par le président du club a clôturé la journée.



◄ *Arcs à poulie*

▼ *Barbow (1er plan), arc classique (2ème plan)*



Pour ce concours, les archers étaient répartis suivant leur âge (de 17 à 72 ans) et en trois catégories d'arc : barbow (arc sans viseur), arc classique (arc avec viseur), arc à poulie.

Les prochains concours se dérouleront cet été pour le concours 3D et cet automne pour le concours Nature.

Si le tir à l'arc vous intéresse, vous pourrez venir vous entraîner à partir du 6 septembre 2022 pour la saison 2022-2023 aux jours et heures suivants :

- Mardi de 18h15 à 19h45 pour les 5 ans et 14 ans pour les archers débutants
- Mercredi de 18h15 à 19h45 pour les 15 ans et plus pour les débutants
- Vendredi de 20h00 à 22h00 pour les archers confirmés

La Compagnie d'Archers met du matériel à la disposition des débutants et des jeunes.
3 séances d'essai sont offertes aux archers débutants.

Pour plus d'informations : http://www.archersdupaysdehanau.fr/ ou caph67@gmail.com

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

◊ Le Foyer OBERHOLZ – GROUPE SOS JEUNESSE

RECHERCHE DES FAMILLES PARTENAIRES

Faire vivre à un jeune l'expérience d'un lieu et d'un lien sécure et bienveillant

Accueillez un enfant au sein de votre domicile et donnez lui une chance d'expérimenter une vie de famille !

LES FAMILLES PARTENAIRES
Depuis plus de 10 ans déjà

En 2009, le Foyer OBERHOLZ crée le dispositif PACOR pour accueillir des jeunes gens de 13 à 18 ans dans le cadre de la protection de l'enfance.
Ces jeunes en grande souffrance ne trouvent pas leur place dans les dispositifs classiques de l'aide sociale à l'enfance.
Le dispositif PACOR propose un accompagnement éducatif en journée et un hébergement en soirée auprès des **familles partenaires**.
Ce mixte professionnel/bénévole permet à l'enfant de se laisser peu à peu aller à nouveau à la relation avec les adultes.
Un accompagnement et une formation sont proposés aux familles partenaires.
Compensation financière

Si vous souhaitez vivre cette expérience, n'hésitez pas à contacter le Foyer OBERHOLZ pour plus d'information :
✉ foyer.oberholz@groupe-sos.org
☏ 03 88 70 10 87



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

UN ENGAGEMENT CITOYEN

Rejoignez les SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES de la section de NEUWILLER-LÈS-SAVERNE

SAPEURS-POMPIERS
du BAS-RHIN

Parallèlement à mon métier ou à mes études, je contribue aux missions de sécurité civile confiées aux sapeurs-pompiers :

→ Secours à personne
→ Lutte contre l'incendie
→ Protection des biens et de l'environnement

Comment ?

- Je prends contact avec le chef du centre d'incendie et de secours le plus proche de mon domicile.

OU

- Je remplis un formulaire en ligne sur le site internet du SIS 67.

Conditions

- Avoir 16 ans au moins.
- Ne pas faire l'objet de condamnations.
- Remplir des conditions d'aptitude physique et médicale.

Le SIS 67 en chiffres

- **4000** sapeurs-pompiers volontaires
- **650** sapeurs-pompiers professionnels
- **150** personnels administratifs et techniques
- **64 204** interventions en **2021**
- **211 300** appels au **18** en **2021**
- **240** centres d'incendie et de secours
- **1000** engins

☑ Je suis motivé(e) et disponible.
☑ J'aime l'action et j'ai l'esprit d'équipe.
☑ Je veux me mettre au service des autres pour des missions de secours d'urgence.

CONTACT



Centre d'incendie et de secours de Neuwiller-lès-Saverne

Adjudant-chef Bernard Bauer
06 17 72 29 03

+d'infos sur
www.sis67.alsace

→ Esprit d'équipe → Engagement → Respect → Altruisme

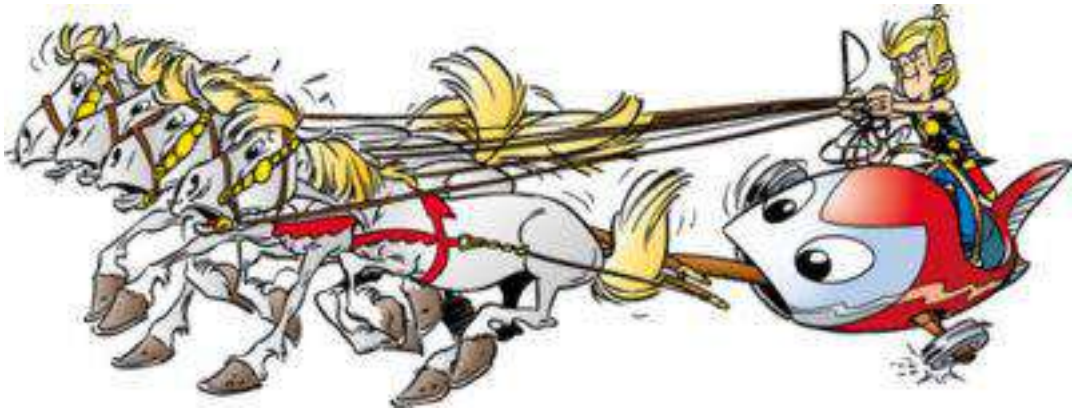
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Calendrier des manifestations

Juillet
Mercredi 13 : défilé, retraite aux flambeaux, bal, feu d'artifice
Août
Du 16 au 21 : Rencontres Baroques organisée par Le Masque. Samedi 20 : concert à l'église St Adelphe Dimanche 21 : concert
Septembre
Jeudi 1er : conférence : Relever le défi climatique – Foyer Bosco
Vendredi 9 : Don du sang de 17h à 20h
Samedi 10 : Tartes Flambées Pompiers
Samedi 17 : Portes Ouvertes de la nouvelle station d'épuration dans le cadre des journées du Patrimoine
Samedi 17 et dimanche 18 : journées du Patrimoine
Vendredi 30 : Assemblée générale de l'association des parents d'élèves (APE)
Octobre
Vendredi 7 : Centenaire des BENGELE – vin d'honneur offert à la population à partir de 19h au BOSCO bas
Samedi 8 : Messti, soirée tartes flambées organisée par l'APE, buvette tenue par le Trèfle (foot) et les Archers
Dimanche 9 : Messti, défilé de chars*, freibier, buvette tenue par le Trèfle et les Archers. Vide grenier aux EUL
Lundi 10 : Soirée Harengs organisée par le Trèfle
Dimanche 23 : Concours des Archers
Novembre
Vendredi 11 : Armistice 1918
Décembre
Vendredi 2 : Don du sang
Samedi 3 : St Barbe Pompiers
Dimanche 11 : Fête des aînés
Samedi 17 : Spectacle de Noël
Dimanche 18 : Marché de Noël et spectacle
Mardi 20 : Spectacle de Noël
Lundi 26 : Concert de la fanfare protestante

Liste non exhaustive

*appel aux associations et à tous les intéressés : il vous reste 3 mois pour créer un char et participer au défilé du messti.



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Documents fournis

Un poème de Catherine REISS

Terre d'Alsace

Ourlé par la ligne bleue des Vosges,
Bordé par le Rhin nourricier,
S'étire,
Blotti entre monts et fleuve,
Le « Pays des aulnes ».
Ce pays de l'eau
Abreuve les sillons fertiles.
Inondé de verdure, ce jardin prospère
Dont on est si fier,
C'est l'Alsace, notre terre-mère.



A l'entrée de ses fraîches vallées,
Perchés sur des éperons rocheux,
De massives proues de grès rose,
Des châteaux-forts,
Défenseurs du territoire.
En permanence aux aguets,
Ils protégeaient des dangers.

Ici, en terre d'Alsace,
Bières, vins, bonne chère,
Dialectes, villages fleuris,
Patrimoine et traditions.
Ici, en terre d'Alsace,
Il y a de quoi nourrir
Les corps, les esprits.

Relayant les prières vers le ciel,
Sainte-Odile et notre cathédrale
Veillent sur la destinée alsacienne.
Au cœur des sombres forêts de sapin
Bruissent de nombreuses légendes.
On vient s'y promener, s'y recueillir,
On vient y chercher la paix.

Ici, en terre d'Alsace,
On sait faire la fête et on danse.
Ici, en terre d'Alsace,
On n'oublie pas
Les sacrifices de nos ancêtres
Ni notre histoire très particulière
Par ailleurs si méconnue !

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Un poème de Audrey STORCK

Notre cigogne



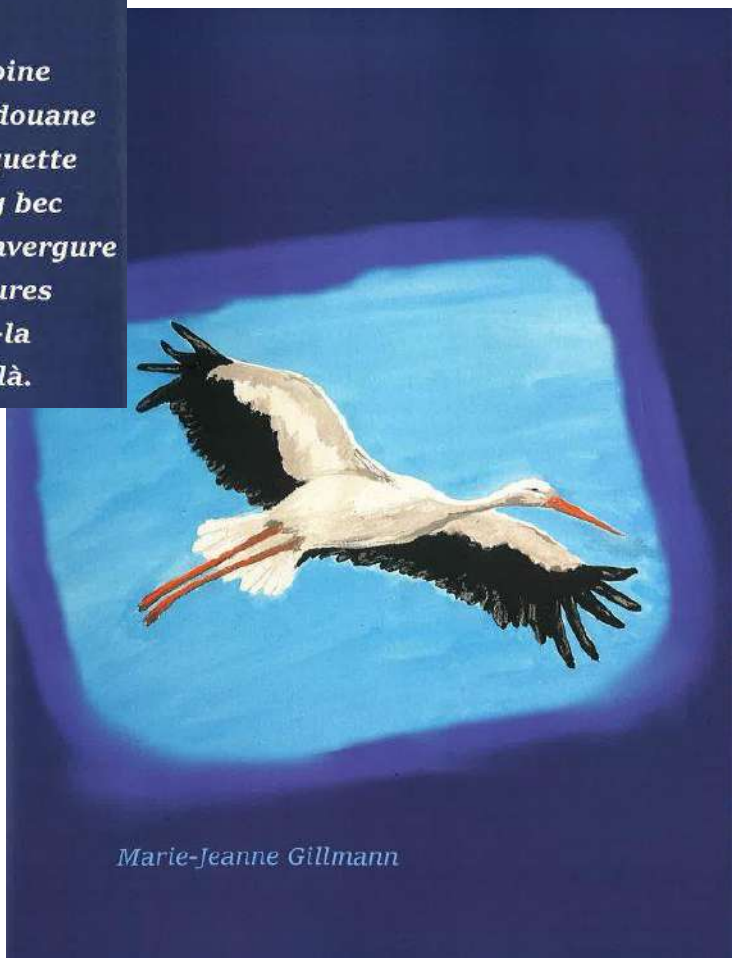
Grand symbole de notre Alsace
On la croirait sur des échasses
Tant on la voit haute perchée
Notre cigogne bien-aimée
C'est un bel oiseau migrateur
Qui s'en va chercher la chaleur
A des milliers de kilomètres
Dès que chute le thermomètre
Puis au printemps, elle revient
Chasser lézards et amphibiens

Pour pouvoir nourrir ses petits
Qui attendent dans leur grand nid
Construit à base de branchages.
On la distingue à son plumage
Notre cigogne nous rend fiers
Et nous rejoint après l'hiver
C'est qu'elle se sent bien chez nous
Et ne veut aller n'importe où



Faisant partie du patrimoine
Et ne connaissant pas la douane
Pour s'exprimer, elle craquette
Avec son beau et très long bec
Lorsqu'elle vole, quelle envergure
Dans le ciel, de belles figures
Observons-la, respectons-la
Et laissons-la passer par là.

26



Poème tiré du recueil « Eclosion »

De Mesdames ©Audrey STORCK et

©Marie-Jeanne GILLMANN

(tous droits réservés)

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

D'HAND VOM BABA

Zu erst, em mim Lawe,

Sie Esch gros, sie Esch leb, sie Esch sanft,
Sie Esch a Stutzt, a Halt, A Glueck,
Sie Esch fecht wann tze dreckt,

Sie esch starick, sie putzt, sie klopft, sie seijt
Sie hammert, sie malickt, sie straut, sie meijt,
Sie riebt, sie schält, sie grabt, sie setzt, sie dreijt,
Sie schlift, sie racht, sie gawelt, sie feijt.

D'Hand vom Baba schauft fer mech,
Ech lehr un schrieb a Gedicht.

Un dann,
Ech woch ältdär, er wort ältdär,

Sie Esch froh, sie baschelt, sie schriebt,
Kleinholtzmache, des esch sinner Trieb,

Sinni Hand en minere Hand,
Mer gehn em Sträzel langsamm,
Er dreckt stoltz minner Arm.

Mars 2003

Wie wunderbarr esch mini Elsassich Sproch
Mer hert t'ze noch, en unserem kleine Dorf, Lietzelstein,
D'Sproch von uns t'Heim,
Unseri schen Muetersproch,
De ich so poetisch un fein
Komme here unseri Gedichtle,
No senn mer net elein

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Documents fournis

Les lavoirs de Neuwiller

Au XIXe siècle, en l'espace de seize années, deux épidémies de choléra fauchèrent plus de 100 000 vies en France. Ce funeste bilan conduisit les autorités à une prise de conscience plus aigüe d'un besoin accru d'hygiène. Le gouvernement se décida donc à lutter contre l'insalubrité chronique des logements, d'encourager le déplacement des cimetières - encore nombreux autour des églises - en périphérie des agglomérations et de promouvoir partout des lavoirs en accordant une subvention aux communes d'un montant de 30% de leur coût.

Des premiers lavoirs assez rustiques avaient déjà fait leur apparition à la fin du XVIIIe siècle. Neuwiller n'avait pas attendu cette Loi du 3 février 1851 pour installer un lavoir à environ un kilomètre du village, à côté de la route menant à Dossenheim. Cependant, ce premier lavoir, simplement subdivisé en petits carrés délimités par une bordure en pierre de taille et équipé de bancs, était non seulement malcommode mais aussi malpropre.

A cette époque, les pièces de vêtements n'étaient lavées qu'une fois par semaine, voire moins encore. Les draps et le linge entassés dans les armoires étaient décrassés deux fois par an seulement, au printemps et en automne, ce qui obligeait les familles à amonceler une montagne de literie, de taies, de torchons, de mouchoirs.

La lessive était une besogne harassante pour les femmes, obligées de se rendre au lavoir par tous les temps, hiver comme été. Il y avait celles, les plus nombreuses, qui affrontaient cette corvée hebdomadaire avec résignation, et les autres, beaucoup plus rares, qui se déchargeaient de cette corvée sur leur personnel de maison. Suite à leurs doléances unanimes, le lavoir sera enfin couvert d'un toit en 1829.

Les femmes trempaient et prélavaient leur lessive à la maison avec de la cendre tamisée, riche en carbonate de potassium connu depuis l'Antiquité pour son pouvoir détergent. Les plus avisées y ajoutaient des racines de saponaire réduites en poudre pour leur pouvoir moussant et adoucissant. Des cristaux de soude remplacèrent bientôt la cendre, préfigurant le savon qui fera son apparition au milieu du XIXe siècle, puis les lessives en poudre à partir de 1930. Chargée ensuite dans la *Kütsch* ou sur une brouette, la lessive était amenée au lavoir pour être rincée dans l'eau propre d'une source, tirebouchonnée en boudins, puis battue avec un battoir en bois à même la pierre pour l'essorer avant le séchage.

Mais le lavoir était aussi un lieu de convivialité particulièrement prisé par les commères. On y colportait les derniers potins du bourg, on commentait les ragots en tous genres. Tout y passait : les fredaines de l'un, les galipettes de l'autre, sans parler des chamailleries récurrentes entre laveuses. Bref, le linge sale ne se lavait pas qu'en famille !

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Mal entretenu, le lavoir tomba en ruine au fil des années et le maire Reissenbach proposa sa démolition et la reconstruction d'un nouveau lavoir en 1841. Le projet prévoyait un bâtiment d'une longueur de 17,70 m sur 9,40 m de largeur. Un petit escalier permettait d'y descendre à chaque angle. Il était équipé de deux bancs à laver avec un montant en pierre de taille. Des canaux d'eau courante pour rincer le linge passaient derrière les bancs et, entre les deux, ceux qui permettaient de détremper le linge. La source fut réunie au bassin principal pour augmenter le volume d'eau et le fossé d'écoulement récuré. En 1844, pour plus de commodité, on y ajouta des latrines pour les besoins pressants des lavandières.

En 1847, on modifia une nouvelle fois le toit pour accroître la luminosité intérieure et mieux assurer la circulation de l'air.

Le nouveau lavoir était divisé en huit compartiments permettant à un nombre égal de familles d'y laver leur linge. Les quatre compartiments les plus rapprochés de la source offraient une eau plus propre que les quatre derniers. Il n'en fallait pas plus pour alimenter des disputes incessantes entre les laveuses pour bénéficier du meilleur emplacement. Certaines familles n'hésitèrent pas même à les faire garder douze à quatorze heures à l'avance pour être sûres de bénéficier de cet avantage. Elles envoyaient leurs fils ou un jeune homme rétribué pour cela passer la nuit au lavoir avec les « bêtises » qui en découlaient : vol d'échalas dans les vignes voisines pour alimenter le feu de camp, chapardage de fruits et raisins pour se sustenter durant la garde. En 1867, pour mettre un terme à cette dérive, la Commune mit en place un registre dans lequel les familles pouvaient réserver l'emplacement convoité à raison d'une fois par mois. La Commune envisagea même d'instituer une taxe journalière au profit de la caisse communale sur les compartiments les plus prisés. Les veilleurs nocturnes furent interdits et les gardes champêtres chargés de faire respecter le nouveau règlement.

Un lavoir unique, cependant, était insuffisant pour satisfaire les besoins d'une population locale supérieure en nombre à celle d'aujourd'hui. Mais comme aucun cours d'eau ne desservait la bourgade, il fallait d'abord trouver une source adéquate. Déjà en 1778, le prévôt Le Vayeur avait proposé à la Communauté un projet de fontaine près de la porte du Marxthor pour y tirer l'eau très abondante d'une source à peine éloignée de 150 toises (436 m) et qui débitait plus de 6 pouces d'eau (environ 115 m3 par jour). Il fallut attendre 1801 pour que cette source appelée « Rathwasch » (Adwasch, Altwasch ?) alimentât un second lavoir près de l'actuelle maison forestière. Il était bien petit, mais ô combien utile !

En 1863, la commune profita de la construction d'un pavillon de bains chauds (Badhiesel) pour y adjoindre un bassin public carré de 4,70 m de côté alimenté par la même source pour laver le linge.

L'adduction d'eau potable et la construction de buanderies privées annoncèrent la fin programmée des lavoirs publics. L'électrification ensuite et l'apparition des machines à laver à partir des années 1950-1960 sonnèrent le glas de cette tâche fastidieuse imposée aux femmes. Les lessives en poudre remplacèrent le savon. Nos aînées se souviennent certainement encore du célèbre slogan : « *Omo lave plus blanc que blanc*. »

Progressivement, au fur et à mesure que les familles s'équipaient, les lavoirs furent désertés si bien que le grand lavoir communal fut démoli vers 1976.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

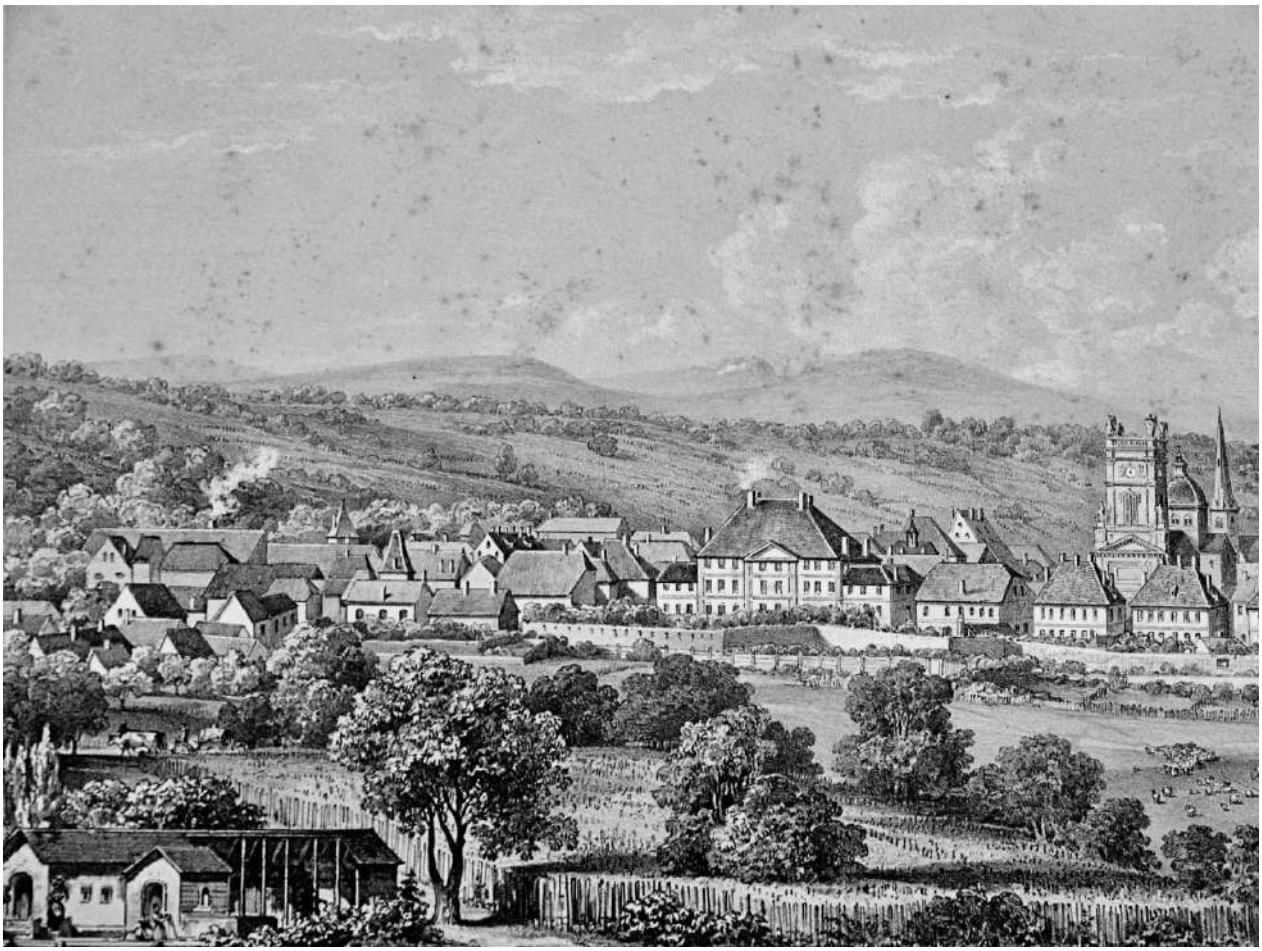


Photo : l'ancien lavoir est représenté sur cette lithographie d'Adolphe d'Hastrel (1853) en bas à gauche.
Dans la commune voisine de Griesbach-le-Bastberg, l'ancien lavoir existe encore :



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HANAU LA PETITE PIERRE

Domaines d'intervention et compétences de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes intervient dans les **domaines définis par les compétences qu'elle exerce.**

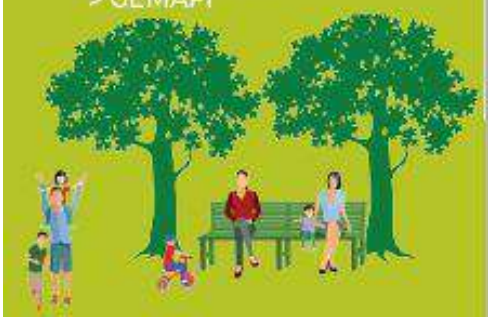
Trois types de compétences sont définies par la loi :
- **> Les compétences obligatoires**
- **> Les compétences optionnelles**
- **> Les compétences facultatives**



- **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**
  > PLUi, SCOT...
- **Système d'Information Géographique**
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
  > Zones d'activités...
- **TOURISME**
- **AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE**



- **Protection de l'ENVIRONNEMENT**
- **GESTION DES DÉCHETS**
- **Gestion des MILIEUX AQUATIQUES et prévention des inondations**
  > GEMAPI



- **Accueil PETITE ENFANCE**
  > Structures d'accueil collectif, RAM et LAEP
- **Activités PÉRISCOLAIRES**
- **Animation ENFANCE, JEUNESSE**
- **SENIORS**
- **Politique du LOGEMENT et du cadre de vie**
- **VOIRIE communale et ÉCLAIRAGE PUBLIC**









- **ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE**
- **CHÂTEAU DE LICHTENBERG**
- **Soutien au MUSÉE LALIQUE**
- **PISCINES**
- **BANQUE DE MATÉRIEL**
- **Maison France Services**
- **Contribution financière au Service Départemental d'Incendie et de Secours**
- **Dispositifs locaux de PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**









Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Numéros Utiles

Wichtischi Telephonnumero

GENDARMERIE de Bouxwiller	03 88 70 70 17 ou 17
POMPIERS	18 ou 112
SAMU	15 ou 112
Sous-Préfecture de Saverne	03 68 41 90 95
S.O.S Mains :	
Clinique Rhéna 4 rue Catherine Kany 67000 STRASBOURG	03 90 67 40 30
Clinique Saint François 1-5 Rue Colomé 67500 HAGUENAU	03 88 90 70 07
Médecins les plus proches à Bouxwiller :	
Dr DORFFER / Dr BART	03 88 70 70 09
Dr ATHANASE-WEISS / Dr GERBEAU / Dr THIL	03 88 70 70 07
Dr SCHMITT	03 88 70 70 22
Pharmacie de Neuwiller-lès-Saverne	03 88 70 09 42
Hôpitaux les plus proches :	
Hôpital du Neuenberg à Ingwiller	03 88 71 70 00
Hôpital Sainte Catherine à Saverne –URGENCES-	03 88 71 67 67
Taxis du Pays de Hanau	03 88 70 01 12
Cabinets d'infirmières MULLER Laetitia & BEY Véronique	07 71 61 96 17
Assistante sociale du secteur de Neuwiller-lès-Saverne	03 68 33 87 85
Presbytère Catholique de Bouxwiller (Curé LUTZ)	03 88 70 00 51
Presbytère Protestant (Pasteur HAUSS)	03 88 70 00 19
Communauté de Communes Hanau – La Petite Pierre	03 88 71 31 79
SMICTOM de Saverne (Ordures ménagères)	03 88 02 21 80
ES de Pfaffenhoffen (Electricité)	03 88 07 79 07
Ecole Elémentaire **(Directrice deux écoles : Mme GLASSMANN)**	03 60 35 30 05
Ecole Maternelle	03 59 03 79 16
Accueil Périscolaire – Dossenheim-sur-Zinsel	03 88 03 43 27 ou 06 12 78 52 31
Micro-Crèche « L'Arbre à Papillons » - Bouxwiller	03 88 01 50 61
Micro-Crèche Privée « Les Gribouilles » - Bouxwiller	06 78 67 99 55
Maison de l'Enfance « La Souris Verte » **Halte-Garderie-Ingwiller**	03 88 89 69 47
Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.) – Ingwiller	03 88 89 69 50

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Du nouveau à Neuwiller-lès-Saverne

Ebs nejes in Nejwìller



Après 13 années d'activités à Kirrwiller, La Fabrique d'Art, poterie artisanale, s'installe à Neuwiller les Saverne au 21 faubourg du Maréchal Clarke.

Je vous propose, des céramiques non gélives pour le jardin, comme des abreuvoirs à oiseaux, de la déco… Également toute une gamme « art de la table » en porcelaine

Ainsi que des sculptures d'animaux marins. N'hésitez pas, passez la porte pour découvrir tout mon petit univers.

Un panneau d'information se trouve devant la boutique pour vous indiquer mes dates d'expos auxquelles je ne serais pas présente au magasin et vous pouvez également suivre la Fabrique d'Art sur les réseaux, Facebook ou Instagram. Au plaisir de vous rencontrer.

La potière, Nathalie Defert



Documents fournis

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Les commerces de Neuwiller-lès-Saverne

Unseri Gschafte

Boulangerie « Au pain de la Laiterie », 2 Rue du 22 Novembre
Du mardi au vendredi de 6h à 12h30 / samedi de 6h30 à 12h30
☎ : 09 62 52 83 75

Crédit Mutuel, 3 Rue du Général Koenig
Mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h / vendredi de 14h à 18h / samedi de 9h à 12h
☎ : 03 88 49 97 14

Ferme Herrenstein, 7 Rue de la Gare
Mardi de 10h à 12h / mercredi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h / samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h
☎ : 03 88 70 31 07

Hôtel – Restaurant du Herrenstein, 20 Rue du Général Koenig
Du mercredi soir au dimanche soir inclus
☎ : 03 88 70 00 53

Pharmacie Luttenschlager, 1 Faubourg du Maréchal Clarke
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
Samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h
☎ : 03 88 70 09 42

Salon de Coiffure Style et Passion, 10 Rue du Général Leclerc
Mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 / vendredi de 8h30 à 18h30 / samedi de 8h à 16h
☎ : 03 88 03 28 95

Studio de Léa, 10 Rue du Général Leclerc
Lundi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 13h et de 14h à 19h / vendredi de 9h à 19h / samedi 8h à 16h
☎ : 03 88 71 04 71

La Fabrique d'Art, 21 Faubourg du Maréchal Clarke
Mercredi – Jeudi de 14h à 19h
Vendredi – Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
☎ : 06 24 46 87 75

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Nouvelle de dernière minute

A l'automne 2022, ouverture de votre épicerie de proximité.



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique